

ADÉPUM

Assemblée générale du mercredi 21 mars 2012

Ordre du jour

- 0. Ouverture
 - 0.1. Praesidium et secrétariat
 - 0.2. Adoption des PV
 - 0.3. Annonces

- 0.4 Ordre du jour
 - 1. Reconduction
 - 2. Modification à la charte: 4.9. Question préalable
 - 3. ASSÉ/CLASSE
 - 4. Revendications
 - 5. Table de grève
 - 6. Fermeture

0. Ouverture

Proposition 0.1, telle que proposée par Nicolas Hamon : « Que l'assemblée générale du 21 mars débute », Thomas Élie Belley-Côté appuie

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

0. 1 Praesidium

Proposition 0.1.1, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que Ludvic Moquin-Beaudry assure la présidence et François-Julien Côté-Remy le secrétariat », Thomas Élie Belley-Côté appuie.

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption des PV

Proposition 0.2.1, telle que formulée par Alexandre : « Que l'on adopte les PV des 7 et 13 mars 2012 en bloc », Thomas Élie Belley-Côté appuie

Proposition 0.2.1 adoptée à l'unanimité

0. 3 Annonces

Simon-Pierre :

- 1) **Dépenses : le fond de grève commence à s'épuiser, il est donc conseillé de consulter l'exécutif afin de débloquer des fonds supplémentaires.**

- 2) **Important : rapportez les pancartes et le matériel de manifestation**
- 3) **Dépôt du budget Bachand...**
- 4) **Manifestation monstre demain le jeudi 22 mars : rendez-vous à 6h15 à la place Laurentienne pour une action**
- 5) **Action de blocage des pavillons sur le campus de l'U de M**
- 6) **Révision du budget : considérant nos dépenses actuelles, un nouveau budget sera produit par l'exécutif. Vous êtes invités à faire des propositions**
- 7) **L'exécutif invite les membres à se présenter aux lignes de piquetage : nous manquons d'effectifs**
- 8) **La semaine prochaine sera la « semaine nationale de perturbation économique » : actions à venir**
- 9) **Spectacle bénéfice demain après la manifestation nationale au Métropolis (ouverture des portes à 18h, contribution volontaire de 5\$)**
- 10) **Action d'occupation lundi prochain (26 mars) : plus d'informations à venir**
- 11) **HEC cycles supérieurs en grève...wow**
- 12) **Action aujourd'hui à 13h au Square Victoria**

0. 4 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 0.4.1, telle que formulée par Thomas Élie Belley-Côté : « Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé », Thomas Mekhaël appuie

Amendement 1 à la proposition 0.4.1, tel que formulé par Nicolas Hamon : Que l'on rajoute le point « avis de motion » en point 6 », Guillaume Bertrand appuie

Amendement 1 à la proposition 0.4.1 adopté à l'unanimité

Amendement 2 à la proposition 0.4.1, tel que formulé par Simon Guertin Armstrong : « Que l'on rajoute le point « stratégie » en point 4 », Thomas Élie Belley-Côté appuie

Amendement 2 à la proposition 0.4.1 adopté à l'unanimité

Proposition 0.4.1 adoptée à l'unanimité

1. Reconduction

Proposition 1.1, telle que formulée par Nicolas Hamon: « Que la grève soit reconduite jusqu'à la prochaine assemblée générale de reconduction », Samuel Lesage appuie

On demande le vote sur la proposition

Proposition 1.1 adoptée à majorité

2. Charte

Proposition 2.1, telle que formulée par Nicolas Hamon : « Que l'on ramène l'avis de motion sur le règlement 4.9 tel que présenté à la dernière AG », Emmanuel Chaput appuie.

Proposition 2.1 adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : « Que l'exécutif fasse une présentation de la modification possible de la charte; Qu'une plénière de 30 minutes soit tenue sur la question », Guillaume Bertrand appuie

Amendement à la proposition privilégiée, tel que formulé par Marie-France Laurin : « Que la plénière soit diminuée de 15 minutes », Simon Guertin-Armstrong appuie

Amendement à la proposition privilégiée adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Présentation de l'exécutif

Avis de motion

Remplacer le point 4.9 des règlements généraux de l'ADÉPUM par le libellé suivant : 4.9 Question préalable. La question préalable est balisée de la manière suivante : elle ne peut être demandée qu'après sept tours de parole, requiert l'appui des deux tiers de l'Assemblée (l'abstention n'est pas possible). Si elle est adoptée, tous les premiers tours de parole déjà enregistrés par la présidence d'assemblée doivent se tenir avant le vote.

Plénière (15 minutes)

Vote sur l'avis de motion :

Pour : 33

Contre : 4

Abstentions : 2

Avis de motion adopté à majorité (deux tiers)

3 ASSÉ-CLASSE

Proposition 3.1 telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'exécutif de l'ADÉPUM fasse une présentation qui résume ce qui s'est passé au dernier congrès de la CLASSE », Thomas Élie Belley-Côté appuie

Proposition 3.1 adoptée à l'unanimité

Présentation de l'exécutif

Proposition 3.2, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'on tienne une période de questions (10 minutes) adressées à l'exécutif portant sur la CLASSE », Samuel Lesage appuie

Proposition 3.2 adoptée à l'unanimité

Période de questions

4. Stratégie

Proposition 4.1, telle que formulée par Simon Guertin-Armstrong : « Que l'ADEPUM fasse les démarches nécessaires auprès des instances concernées pour que la CLASSE se dissocie publiquement des blocages de voies routières. », Antoine C. appuie

Argumentaire :

P1. Le gouvernement bougera quand l'électorat bougera sur la question de l'annulation de la hausse des droits de scolarité. Les étudiants sont mobilisés, il faut maintenant informer, rallier, mobiliser d'autres groupes de la société à notre cause.

P2. Le mouvement étudiant se met à dos l'électorat en bloquant les ponts, les autoroutes, et autres voie routières. Il donne un argument facile à ceux qui ignorent les enjeux de la hausse tout comme à ceux qui sont en faveur de la hausse pour le discréditer.

C1. Le blocage des voies routières doit cesser.

C2. Les organisations du mouvement étudiant doivent se dissocier publiquement de tous les actes de blocage et formuler une directive claire en ce sens auprès des associations locales.

Discussions autour de la proposition

Demande de question préalable, formulée par Étienne Guérette, Lizanne Lagarde appuie

Vote

Pour : 27

Contre : 12

On demande le vote sur la proposition 4.1

La proposition 4.1 est rejetée à majorité

Proposition 4.2, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'ADÉPUM appuie le blocage des pavillons de l'Université de Montréal le 22 mars dans le but de forcer une levée de cours pour la journée », Thomas Élie Belley-Côté appuie

La proposition 4.2 est adoptée à l'unanimité

Proposition 4.3, telle que formulée par Samuel Montplaisir : « Que l'ADÉPUM fasse campagne auprès de ses membres afin d'en attirer un maximum au vote du 27 mars 2012 », Anne-Marie Gagné-Julien appuie

Amendement à la proposition 4.3, tel que formulé par Emmanuel Chapat : « Rajouter à la fin de la proposition : « , notamment par une tournée d'appels » », Samuel Lesage appuie

Amendement à la proposition 4.3 adopté à l'unanimité

Proposition 4.3 adoptée à l'unanimité

Proposition 4.4, telle que formulée par Samuel Lesage : « Que l'on prenne une pause d'environ 10 minutes », Thomas Élie Belley-Côté appuie

On demande le vote sur la proposition

Proposition 4.4 adoptée à majorité

5. Revendications (pour le cahier de positions de l'ADÉPUM)

Proposition 5.1, telle que formulée par Guillaume Bertrand : « Que l'ADÉPUM exige une réglementation des frais de scolarité pour les étudiants internationaux et les

étudiantes internationales pour une égalité avec les étudiantes et étudiants du Québec»,

Blandine Parchemal appuie

Amendement à la proposition 5.1, tel que formulé par Thomas Mekhaël : « Que l'on retire la partie suivante de la proposition principale : « pour une égalité avec les étudiantes et étudiants du Québec », Guillaume Bertrand appuie

Amendement à la proposition 5.1 adopté à l'unanimité

Proposition 5.1 adoptée à l'unanimité

6. Table de grève

Proposition 6.1, telle que formulée par Guillaume Bertrand : « Que le coordonnateur de la Table de grève fasse une présentation de 10 minutes », Thomas Élie Belley-Côté appuie

Proposition 6.1 adoptée à l'unanimité

Présentation du coordonnateur de la Table de grève- Ludvic Moquin-Beaudry

La table de grève de l'U de M est composée d'environ 25 associations étudiantes : le plus gros problème soulevé fut celui de l'essoufflement des effectifs sur les lignes de piquetage. La table de grève recherche des candidats pour assurer les différents postes de coordination au sein du comité média (avis aux intéressés).

Proposition privilégiée : « Que l'on ajoute un point « retour sur le dernier CC de la FAÉCUM » à l'ordre du jour », Thomas Élie Belley-Côté appuie

7. Retour sur le dernier CC

Proposition 7.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: « Que l'exécutif de l'ADÉPUM fasse une présentation de 5 minutes sur le dernier CC de la FAÉCUM »,
Guillaume Bertrand appuie

Proposition 7.1 adoptée à l'unanimité

8. Avis de motion

Au point 4.9 des règlements généraux, retirer le terme « premiers ». L'avis de motion se lit donc comme suit :

Remplacer le point 4.9 des règlements généraux de l'ADÉPUM par le libellé suivant :
4.9 Question préalable. La question préalable est balisée de la manière suivante : elle ne peut être demandée qu'après sept tours de parole, requiert l'appui des deux tiers de l'Assemblée (l'abstention n'est pas possible). Si elle est adoptée, tous les tours de parole déjà enregistrés par la présidence d'assemblée doivent se tenir avant le vote.

9. Fermeture

Proposition 9.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'on déclare la fermeture de la présente assemblée générale», Samuel Lesage appuie

Proposition 9.1 adoptée à l'unanimité